Association *Psychologie & Vieillissement*
Bulletin d'adhésion année 2017

(partie à remettre à l'Association)

Le / /

Ci-joint le règlement de ma cotisation (année civile) de membre :

❒ actif (1) ❒ sympathisant (1)
❒ **personne morale (2)** *(Cocher la case souhaitée)* **de *Psychologie &Vieillissement.***

Nom : Prénom :
Profession :
Adresse personnelle :

Code Postal : Ville :
☎ personnel : Fax personnel :
Courriel :

- Organisme(s)/Adresse(s) prof. :

☎ professionnel :

- Organisme(s)/Adresse(s) prof. :

☎ professionnel :

ADHESION PERSONNE MORALE
Nom de l'organisme :
Adresse :

Code postal : Ville :
☎ : Fax :
Courriel :
Nom et prénom de la personne mandatée (2) ***OBLIGATOIRE*** *:*

Règlement de .....€ par : ❒ virement / Mandat administratif
❒ chèque à l'ordre de *Psychologie & Vieillissement*
Facture : ❒ oui ❒ non

✂ ----------

(Partie à conserver) Le / /2017

Pour pouvoir être informé des activités de l'Association *Psychologie & Vieillissement*, assister aux diverses réunions qu'elle a mises en place, avoir accès à ses documentations, livres et DVD, recevoir sa lettre interne ("le Bulletin") et bénéficier de tarifs préférentiels pour les conférences qu'elle organise, j'ai envoyé par chèque la somme de ..... € à :

Psychologie & Vieillissement
4 square de Gascogne - 35000 RENNES
Tél : 02 99 54 94 68

en paiement de ma cotisation de membre ..... (1)
ou en paiement de ma cotisation pour une adhésion personne morale (2).

(1) 16 € : **Le membre actif** s'engage à participer activement à certaines actions de l'Association en consacrant un peu de temps à son fonctionnement. Il peut être électeur en Assemblée Générale et éligible au Conseil d'Administration.
16 € : **Le membre sympathisant** n'est ni électeur ni éligible.
(2) 48 € : L'adhésion **personne morale** concerne les établissements ou associations et donne le droit pour trois personnes aux avantages réservés aux adhérents pour les séminaires-colloques. Ces établissements ou associations délèguent une personne mandatée qui a un droit de vote et est éligible en Assemblée Générale et qui a les mêmes avantages que les autres membres.

Conformément à l'article 27 de la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant dont nous sommes seuls destinataires.